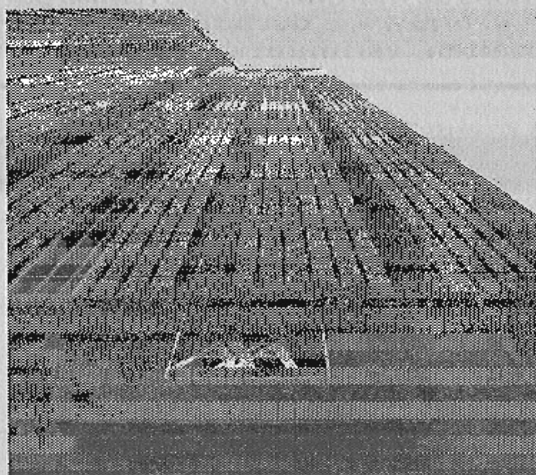


## Axa sur la piste des contrats d'assurance-vie en déshérence

**ASSURANCE.** Actuellement, plus d'un milliard d'euros d'épargne investis en assurance-vie (entre 150 000 et 170 000 contrats) ne seraient pas redistribués à des bénéficiaires qui l'ignorent, au décès du souscripteur, selon la FFSA. Face à cette problématique, Axa France, qui compte 5 millions de contrats d'assurance-vie a décidé de rechercher systématiquement les contrats pouvant être en déshérence. Pour commencer, l'assureur s'est concentré, l'an dernier, sur les contrats (avec 5 000 euros de capitaux au minimum) dont les assurés avaient plus de 100 ans et qui n'avaient plus donné signe de vie depuis quatre ans. Il a identifié 3 000 contrats (pour 50 millions d'euros de capitaux). « *Face à la complexité de la tâche nous avons décidé de confier ces dossiers à Capitaux recherche déshérence, filiale de Deminor et de Coutot-Roehrig* », explique Patrick Butteau, directeur du service client épargne d'Axa France. Prudent, Axa a tout d'abord fait un test sur 200 dossiers. « *Nous avons retrouvé la trace de tout le monde. Deux tiers des assurés étaient toujours vivants, mais résidant le plus souvent en*



**Axa France compte 5 millions de contrats d'assurance-vie.**

*P. Delort/Le Figaro*

*maison de retraite ou étant sous tutelle. Les autres étaient morts* », précise Patrick Butteau. À raison de 150 à 200 dossiers -par mois, la totalité des 3 000 contrats devrait être traités avant la fin du premier trimestre 2008. L'assureur commence à rechercher les contrats des souscripteurs de 98 et 99 ans. Plus tard, il recherchera ceux ayant entre 90 et 100 ans.

**DANIELE GUINOT**